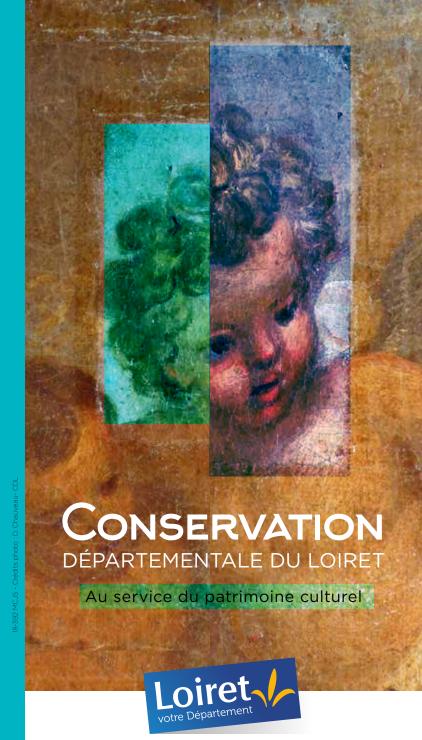




Département du Loiret 45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45 contact.loiret.fr • www.loiret.fr



TERRITOIRE D'INNOVATION WWW.LOIRET.FR

Édito

Porte d'entrée du Val de Loire, le Loiret est riche d'un patrimoine exceptionnel.

Convaincu qu'une offre culturelle de qualité est une source d'enrichissement pour nos territoires et un atout touristique indéniable, le Conseil départemental contribue activement à la préservation du patrimoine.

Pour atteindre cet objectif, la Conservation départementale vous apporte son expertise ainsi qu'un soutien technique et financier.

Qu'elle soit prestigieuse ou discrète, votre richesse culturelle locale est notre meilleur ambassadeur.

Ensemble, VALORISONS-LA!

Laurence Bellais

Vice-présidente du Conseil départemental du Loiret Présidente de la commission du Développement des territoires, de la Culture et du Patrimoine

NOS MISSIONS

La Conservation départementale du Loiret (CDL) a pour mission :

- l'étude et la documentation des biens patrimoniaux;
- la sensibilisation et la formation à la préservation des monuments et des objets mobiliers :
- l'assistance scientifique, technique et financière pour toute action ayant trait au patrimoine ;
- le soutien des actions de valorisation.

Elle a été créée pour répondre aux besoins des territoires en matière de conservation et de valorisation du patrimoine.











VOS BESOINS

RESTAURER un édifice (église, chapelle, château mais aussi moulin, lavoir, puits...)

RENOUVELER la présentation d'un espace d'exposition

GÉRER, CONSERVER ET SÉCURISER des collections ou des objets patrimoniaux

RÉALISER des recherches historiques sur un objet, une œuvre, un monument, un site remarquable...

La Conservation départementale vous propose des solutions concrètes et vous accompagne pour mener à bien votre projet.

NOS **COORDONNÉES**

POUR LE PATRIMOINE

Tél : 02 38 25 47 21 ou 02 38 25 47 23 cdl@loiret.fr

POUR LES MUSÉES

Tél: 02 38 25 47 20 ou 02 38 25 47 22 cdl@loiret.fr